



**Convention sur l'élimination  
de toutes les formes  
de discrimination à l'égard  
des femmes**

Distr. générale  
24 août 2018  
Français  
Original : anglais

**Comité pour l'élimination de la discrimination  
à l'égard des femmes**

**Décision du Comité au titre du Protocole facultatif  
concernant la communication n° 113/2017\*, \*\***

*Communication présentée par :* H.S.

*Au nom de :* L'auteur

*État partie :* Danemark

*Date de la communication :* 28 février 2017 (date de la lettre initiale)

*Date de la décision :* 9 juillet 2018

À sa soixante-dixième session, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, ayant été informé par le conseil de l'auteur de la communication n° 113/2017, le 19 février 2018, que l'auteur avait obtenu un permis de séjour au Danemark et ne risquait plus d'être expulsé, a décidé de ne pas poursuivre l'examen de ladite communication.

\* Adoptée par le Comité à sa soixante-dixième session (2-20 juillet 2018).

\*\* Les membres du Comité ci-après ont participé à l'examen de la communication : Ayşe Feride Acar, Gladys Acosta Vargas, Nicole Ameline, Magalys Arocha Domínguez, Gunnar Bergby, Marion Bethel, Louiza Chalal, Esther Eghobamien-Msheila, Naéla Gabr, Hilary Gbedemah, Nahla Haidar, Ruth Halperin-Kaddari, Yoko Hayashi, Lilian Hofmeister, Dalia Leinarte, Rosario G. Manalo, Lia Nadaraia, Aruna Devi Narain, Bandana Rana, Patricia Schulz, Wenyan Song et Aicha Vall Verges.

